

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

| | | |
|-----------|--------|----|
| 5 crédits | 30.0 h | Q2 |
|-----------|--------|----|

| | |
|---|---|
| Enseignants | De Visscher Christian ;Piron Damien (supplée Wauters Kris) ;Wauters Kris ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés | Le cours porte notamment sur : - les règles régissant les institutions politiques locales, leur contrôle et leur fonctionnement, - l'application pratique de ces règles, - les compétences et les services locaux intervenant dans différents domaines de l'action publique |
| Acquis d'apprentissage | <p>Le cours a pour objectifs : - d'apporter à l'étudiant une connaissance spécifique du fonctionnement des institutions locales dans le cadre du système fédéral belge, - de susciter une réflexion sur le principe de l'autonomie locale, ses fondements, ses implications et son efficacité, - de susciter une réflexion sur la manière dont les collectivités locales concourent aux politiques publiques élaborées au niveau fédéral ou fédéré.</p> <p>1</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen oral à livre ouvert |
| Méthodes d'enseignement | En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Cours magistral avec encouragement à la participation active des étudiants Utilisation d'articles scientifiques, de rapports, de chapitres d'ouvrages comme matériau d'illustration, de discussion et d'analyse |
| Contenu | <p>Contenu :</p> <p>Introduction - Modèles d'organisation interne de l'Etat (théories/ concepts)</p> <p>Fédéralisme en Belgique: institutions et organes</p> <p>Fédéralisme en Belgique: compétences et gestion des conflits</p> <p>Pouvoirs locaux en Belgique: institutions et organes</p> <p>Les transferts financiers interrégionaux</p> <p>Le financement des entités fédérées : aperçu historique</p> <p>Le financement actuel des entités fédérées</p> <p>Pouvoirs locaux en Belgique: compétences et tutelle</p> <p>Les finances des pouvoirs locaux</p> <p>Intégration budgétaire européenne, fédéralisme et pouvoirs locaux</p> <p>Pouvoirs locaux: quelle réforme des provinces ?</p> <p>La réforme des pensions des pouvoirs locaux</p> |
| Autres infos | Connaissance de base du droit public belge |
| Faculté ou entité en charge: | PSAD |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en sciences politiques, orientation générale | SPOL2M | 5 | |  |
| Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales | SPRI2M | 5 | |  |
| Master [60] en sciences politiques, orientation générale | SPOL2M1 | 5 | |  |
| Master [120] en administration publique | ADPU2M | 5 | |  |